

– Communiqué de presse –

## LE SITE LFB BIOMANUFACTURING D'ALÈS S'AGRANDIT POUR DOUBLER SA CAPACITÉ DE PRODUCTION DE BIOMÉDICAMENTS

**Alès (Gard), le 14 juin 2024** – Avec le parrainage et le soutien de Madame Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et de Madame Lise Alter, Directrice générale de l'Agence de l'Innovation en Santé, LFB BIOMANUFACTURING d'Alès a posé ce jour la première pierre pour l'extension de son site de production d'Alès. Filiale du LFB, spécialisée dans la production de protéines thérapeutiques, notamment d'anticorps monoclonaux, par culture cellulaire, ce projet co-financé par l'État via le plan « *France 2030* », débouchera, à terme, sur le doublement de la capacité de production du site et la création d'une cinquantaine d'emplois. Ceci intervient dans un contexte marqué par la demande croissante en biomédicaments, en France et dans le reste du monde.

### Un projet stratégique co-financé par le plan « *France 2030* »

Ce projet au service des patients et de la souveraineté sanitaire nationale et européenne, d'un coût total de plus de 20 millions d'euros, s'inscrit pleinement dans les objectifs de « *France 2030* », et de la stratégie d'accélération Biothérapies / Bioproduction du plan Innovation Santé 2030. C'est dans ce cadre que le programme d'extension a obtenu un soutien financier de l'État pouvant aller jusqu'à 6,7 millions d'euros.

L'agrandissement du site, avec la création d'une cinquantaine d'emplois d'ici 2026, est d'autant plus capital dans le contexte où la filière des industries de santé vit une véritable révolution : l'arrivée de médicaments dont les principes actifs sont produits à partir du vivant. Aujourd'hui, 59% des médicaments en développement dans le monde sont des biothérapies<sup>1</sup>.

Cet investissement permettra au site d'Alès de mettre à disposition de ses clients, des volumes de production doublés, avec l'arrivée de deux nouveaux bioréacteurs de 2 000 litres. Cette extension accueillera également des laboratoires de développement et de services analytiques, et un magasin de stockage des matières premières nécessaires à la production.

Grâce à son statut de CDMO<sup>2</sup>, le site d'Alès, agréé par la FDA<sup>3</sup>, met à disposition de ses clients son savoir-faire et ses équipements, offrant un accompagnement allant du développement de lignées cellulaires et de procédés à l'échelle industrielle jusqu'à la fabrication de lots cliniques et commerciaux ainsi que le service analytique associé.

À date, l'inadéquation de l'offre de CDMO en France conduit encore trop souvent les acteurs nationaux à produire en dehors de la France. Cet agrandissement du site LFB BIOMANUFACTURING d'Alès répond ainsi à des enjeux stratégiques : il participe à combler les besoins croissants de production en France des biotechs françaises dans le domaine des protéines thérapeutiques.

---

1

<https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/08/8d48956285047d0a1b5305733c17f6bab0501578.pdf>

<sup>2</sup> Contract Development and Manufacturing Organization

<sup>3</sup> Food and Drug Administration

**Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, déclare :** « *L'investissement du LFB dans son site industriel d'Alès marque une étape importante en faveur du renforcement de la souveraineté sanitaire et industrielle de la France. Il permettra la création de cinquante emplois sur le territoire et constitue une réponse concrète aux besoins croissants en matière de bioproduction des biotechs françaises. Je tiens à les féliciter pour cet engagement dont l'État est pleinement partenaire grâce au soutien financier apporté dans le cadre du programme "France 2030".* »

**Pour Lise Alter, Directrice générale de l'Agence de l'innovation en santé :** « *L'un des objectifs de "France 2030" est de soutenir les projets qui permettront à la France de produire les traitements de demain, et l'extension du site du LFB d'Alès y concourt pleinement. Les biomédicaments et notamment la famille des protéines thérapeutiques représentent un espoir pour de nombreux malades. Être en capacité de produire sur notre territoire les traitements dont ils auront besoin est essentiel. Ce projet va également contribuer au rayonnement de l'excellence de la filière française de bioproduction en Europe et dans le monde* ».

**Pour Jacques Brom, Directeur-général du LFB :** « *L'extension de notre site d'Alès, avec le parrainage et le soutien de madame Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, est une étape significative dans le renforcement de la filière française de bioproduction. Alors que les besoins des patients en biomédicaments augmentent, cet investissement nous permettra de doubler nos capacités de bioproduction à Alès, tout en contribuant à l'emploi local et en proposant l'excellence de notre savoir-faire industriel* ».

#### **À propos du LFB**

*Le LFB est un groupe biopharmaceutique qui développe, fabrique et commercialise des médicaments dérivés du sang et des protéines recombinantes pour la prise en charge des patients atteints de pathologies graves et souvent rares. Créé en 1994 en France, le LFB est aujourd'hui l'un des premiers acteurs européens proposant aux professionnels de santé, des médicaments dérivés du sang, avec pour mission la mise à disposition de nouvelles options de traitement pour les patients, dans trois domaines thérapeutiques majeurs : l'immunologie, l'hémostase et les soins intensifs. Le LFB commercialise à ce jour 15 médicaments dans plus d'une trentaine de pays. Pour plus d'informations concernant le LFB, visitez le site internet [www.groupe-lfb.com](http://www.groupe-lfb.com).*

#### **À propos de LFB BIOMANUFACTURING**

*LFB BIOMANUFACTURING, une des entités-clés des activités de bioproduction du groupe LFB, exploite le site industriel d'Alès (Gard) spécialisé dans la fabrication de médicaments recombinants par culture cellulaire, notamment des protéines recombinantes et des anticorps monoclonaux. LFB BIOMANUFACTURING propose à ses clients des services de bioproduction en mode CDMO, du développement de lignées cellulaires à la fabrication aux normes BPF de médicaments recombinants. Sur son site industriel d'Alès, agréé par la FDA, LFB BIOMANUFACTURING fabrique également un facteur de coagulation recombinant pour le groupe LFB ainsi que des lots cliniques et commerciaux pour le compte de tiers. Pour plus d'informations sur LFB BIOMANUFACTURING consulter le site internet : <http://biomanufacturing.com/fr/>.*

#### **Contact LFB :**

Didier Véron – Directeur des Affaires Corporate

Tél : +33 (0)1.69.82.72.97 ou +33 (0)6.08.56.76.54 - Mail : [verondidier@lfb.fr](mailto:verondidier@lfb.fr)

### **À propos de France 2030**

Le plan d'investissement France 2030 :

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir